

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE L'ASSOCIATION GYNERISQ  
DU JEUDI 4 DECEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le 4 décembre à 17 heures 15, au CNIT, La Défense, Journées du CNGOF.

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 19 novembre 2014.

L'assemblée est présidée par le Docteur Serge FAVRIN.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Le Président rappelle que l'assemblée générale était appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Introduction par le Président
- Attribution du mandat de Commissaire aux comptes et du Commissaire aux Comptes suppléant
- Questions diverses

**Première résolution**

A l'issue du mandat de 6 ans de Monsieur François JOANNY, Commissaire aux Comptes, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de choisir un nouveau Commissaire aux Comptes dont les propositions d'intervention sont annexées au présent procès-verbal. L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la proposition de mission de Monsieur Benjamin DELORY, Commissaire aux Comptes et de ses propositions financières, décide de sa nomination en qualité de commissaire aux comptes titulaire pour l'Association GYNERISQ.

L'Assemblée Générale décide en outre, à l'unanimité, de reconduire Monsieur Henri SERRANO en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

L'Assemblée générale adopte la résolution à l'unanimité des présents.

**Deuxième résolution**

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au Président et à la Coordinatrice Administrative, porteurs d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

Fait à Paris, le 4 décembre 2014,

Le Président Serge FAVRIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Serge Favrin", is written over a horizontal line.